

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
22 JUIN 2023**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Aucun
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Prise de position – Offre de règlement – Dossier Entrepôts Huberdeau
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 10. Aucun
 - 1
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 11. Aucun
 - 1
- 12 VARIA
 12. Aucun
 - 1
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal, tenue le Jeudi 22 juin 2023 à 16h à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean-Marie Mercier maire
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1
M. Michel Monette conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Mme Catherine Emond, directrice générale par intérim

Absence motivée:

M. Bertrand Boire conseiller poste #4
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5

Dépôt – Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal soumis

Rapport verbal de la direction générale indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2023-06-185 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Jean-François Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 16h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-186 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis spécial de convocation notifié dans les délais légaux et dans la procédure requis par le Code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

2023-06-187 Prise de position – Offre de règlement – Dossier Entrepôts Huberdeau

01. Considérant l'offre de règlement rédigée par Me Rémy Cliche, avocat, datée du 5 juin et transmise à la Municipalité par Me Marchand par courriel le 15 juin 2023;

02. Considérant que la présente offre survient dans le contexte de l'inspection d'un bâtiment illégalement construit;

03. Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'offre en question et a étudié les propositions de la requérante y présentées;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De refuser l'offre de règlement hors cour dans le dossier no. 755-17-003538-223 contre Entrepôts Huberdeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

2023-06-188 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Gérard Dumesnil,

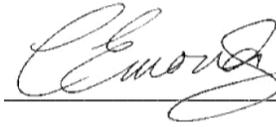
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 16h06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



JEAN-MARIE MERCIER
MAIRE



CATHERINE EMOND
DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR
INTÉRIM

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIER MERCIER
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE extraordinaire
TENUE LE Jeudi 22 juin 2023 à 16h (ARTICLE 142 DU C.M.)**

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du Jeudi 22 juin 2023 à 16h et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 28 juin 2023



Jean-Marie Mercier,
Maire